

Audition de M. Luc COIRIER

Jeudi 9 janvier 2020 à 14 heures
Maison de l'ordre des avocats de Paris, 2 rue de Harlay, 1er arrondissement, Paris

Point d'attention : Dans cette version du témoignage, les identités du ou des agresseurs ont été modifiées par des pseudonymes, ainsi que les personnes directement mises en cause pour des faits susceptibles de recevoir des qualifications pénales (notamment : non dénonciation, non-assistance à personne en danger). Les pseudonymes sont entre slash (ex : /EPHREM/) pour qu'il n'y ait pas d'ambiguïté. Certaines données ont été modifiées lorsqu'elles permettaient d'identifier sans équivoque et directement ces personnes (ces modifications sont également entre //). Les autres identités, les noms d'institutions ainsi que de lieux ont été conservés.

Présent pour la CIASE : Françoise NEHER (membre associée) et Jean-Pierre ROSENCZVEIG (membre).

-- Début de l'audition --

Jean-Pierre ROSENCZVEIG (JPR) : Quelle est la raison qui vous a amené à répondre à la demande de la CIASE ?

Luc COIRIER (LC) : J'ai fait une amnésie totale, un déni des abus sexuels, pendant plusieurs décennies et c'est à l'âge d'environ cinquante ans que ces abus sont remontés. J'étais en difficulté depuis pas mal de temps, à la fois au niveau psychologique, affectif et sexuel et donc j'ai suivi une psychothérapie qui a fait remonter un certain nombre de faits refoulés de mon enfance, sur lesquels je rentrerai dans le détail après. C'est pour vous situer un peu pourquoi j'ai répondu à la demande de la CIASE.

JPR : Vous avez quel âge maintenant monsieur ?

LC : J'ai soixante-dix ans.

JPR : Nous avons le même âge ! Allez-y.

LC : Je souhaiterais resituer mon intervention dans le contexte. C'est-à-dire que pendant longtemps j'ai été dans le déni des faits. Je crois que beaucoup de victimes ont été ou sont encore dans le déni et c'est un élément important, je pense, pour la réflexion qu'on a à mener, en tout cas pour moi c'est quelque chose d'important. Déni, amnésie totale d'abord et maintenant une amnésie partielle qui fait que je ne peux pas dire exactement quelle a été l'ampleur de l'agression. Alors, pour répondre à votre question, ce qui m'a amené à répondre à la demande de la CIASE, c'est que la CIASE, Commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Eglise catholique, me paraît être le garant d'une éthique dans le cadre des entretiens qui sont menés avec les victimes. Cela est important parce que j'ai contacté différentes personnes dans le cadre de l'Eglise catholique mais jusqu'à présent, je n'ai pas accepté de participer à une rencontre, notamment avec la congrégation dans laquelle j'étais enfant, parce que j'ai quelques réserves et même des réticences par rapport à la démarche de cette congrégation et de l'Eglise en général.

JPR : En un mot, le contact avec cette congrégation, c'est récent ?

LC : Il y a plus de dix ans, c'était en 2001, après ce qui est remonté en psychothérapie, j'ai écrit au frère provincial de la congrégation. Donc je suis rentré dans un petit juvénat de cette congrégation. Je reviendrai tout à l'heure sur l'historique pour que ce soit clair. Donc, pour répondre à votre question, ma motivation concernant la CIASE, c'est sa garantie d'indépendance. Je fais une confiance relative à l'Église catholique, aussi bien au niveau de cette congrégation qu'au niveau des évêques. Ceci dit, ma confiance, quand même, a progressé parce que j'ai décidé d'écrire à l'évêque du diocèse, mon diocèse d'origine et qui était compétent pour le lieu où les faits se sont déroulés. C'était en novembre 2018. Il m'a répondu quelques mois après, en disant que c'était au frère provincial de la congrégation de s'occuper de ça. Et celui-ci m'a envoyé des lettres, il a été correct.

Françoise NEHER (FN) : Celui-ci ?

LC : Le frère provincial actuel. Contrairement au précédent, qui avait répondu à ma première lettre de 2001 par un bout de papier, envoyé par courrier postal où il n'y avait pratiquement rien dedans, juste qu'il n'avait rien retrouvé dans les archives... A l'époque, j'ai été très meurtri de la réponse de ce responsable de la congrégation, qui n'avait pas pris la peine de rechercher de manière approfondie des traces ou témoignages d'abus sexuels et qui ne m'avait pas dit s'il y avait d'autres victimes.

FN : Juste je vous interromps, qu'est-ce qu'il aurait pu retrouver dans des archives ? C'est une question, vous aviez déjà écrit, vous aviez porté plainte, vous aviez fait quelque chose ?

LC : Non.

FN : Non mais qu'est-ce qu'on aurait pu retrouver dans des archives ?

LC : C'est ce que je me suis dit : dans les années 1960, je doute fort que des choses de ce type-là fussent consignées par écrit. Donc, même s'il y a des traces, elles ne sont pas écrites, elles sont dans la mémoire des gens et comme maintenant, c'est ancien, il est trop tard... Les personnes incriminées, surtout la personne principale qui était le directeur de ce petit juvénat est décédé. Mais il y a peut-être eu d'autres protagonistes parmi les frères de cette congrégation. En tous les cas ma motivation n'est pas juridique. Je l'avais écrit dans la première lettre que j'ai envoyée au frère provincial : je ne cherche pas à faire un procès à la congrégation. De toute façon, les faits sont prescrits, le directeur est décédé, les autres frères de l'époque le sont probablement pour la plupart aussi. Donc, moi ce qui m'intéresse, et c'est pour ça que j'ai répondu à la demande de la CIASE, c'est de pouvoir exposer ce que j'ai vécu parce que mon témoignage peut être intéressant pour connaître les causes et les conséquences de tels faits. C'est ça qui me motive. Ce que j'attends de la CIASE, pour être très clair, c'est qu'elle puisse véritablement mener une enquête indépendante, visant à déceler les causes de ce type de comportement. Toutefois, je suis bien conscient que des phénomènes de pédocriminalité ne se déroulent pas que dans le cadre de l'Église catholique. J'ai travaillé à l'Éducation nationale, je n'étais pas enseignant mais administratif : attaché principal d'administration au ministère de l'Éducation. C'est pour ça que je connais Paris puisque j'ai fait pratiquement toute ma carrière à l'administration centrale de ce ministère. Je sais qu'il y a des cas aussi dans l'enseignement, notamment, de prédateurs qui sont au contact d'enfants. Si l'investigation de la CIASE porte sur l'Église catholique, elle n'est pas la seule concernée par la pédophilie. On le voit bien dans les médias encore actuellement, avec l'affaire de Gabriel Matzneff, par exemple, qui fait l'actualité avec une victime qui a écrit un livre qui s'appelle je crois...

JPR : *Le consentement*¹.

¹ *Le consentement*, de Vanessa Springora (Editions Grasset, 2020).

**Commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Eglise
CIASE**

LC : *Le consentement*, effectivement. Donc, il a abusé de nombreux mineurs, filles et garçons d'ailleurs, pendant longtemps, tout ça sous couvert d'une aura d'œuvre littéraire. Enfin, moi ce qui me concerne c'est l'Eglise catholique bien sûr, même si c'est un phénomène qui est beaucoup plus large que celle-ci. Mais ce sur quoi je tiens à insister, c'est que quand on est religieux et qu'on prétend apporter la bonne parole et être un exemple, notamment pour les enfants, il serait préférable de ne pas avoir de tels comportements. Sans minimiser bien sûr les abus sexuels, il y a aussi un abus d'autorité pédagogique, puisque moi j'étais en internat et un abus de pouvoir religieux. Donc, ça fait trois choses entremêlées : abus d'autorité éducative, abus de pouvoir religieux et abus sexuel.

FN : Un juvénat, c'est surtout un internat éducatif ou un séminaire ?

LC : Un internat catholique pour former des frères enseignants de la congrégation. Je vais reprendre l'historique, maintenant que j'ai répondu à la question par rapport à la CIASE et que je préfère nettement une commission indépendante à des réceptions par les évêques. Parce que mon évêque m'a écrit récemment, pour me dire qu'il faisait une réunion de victimes avec des représentants du diocèse pour qu'il y ait un échange entre victimes et ces représentants. J'ai hésité avant de lui répondre et finalement je vais y aller prochainement, car je trouve la démarche intéressante. Moi ce qui m'intéresse, c'est de pouvoir avoir des témoignages d'autres victimes et d'échanger avec elles, autant et même plus que d'avoir le point de vue de l'évêque et des personnes qui sont les représentants du diocèse. J'ai répondu à l'évêque que je m'interrogeais sur le fait qu'il organise une réunion alors qu'il y a une commission qui a été constituée à la demande de la Conférence des évêques de France pour justement procéder à des auditions comme celle qu'on fait ici. Donc je me suis dit quand même : est-ce qu'il n'y a pas un doublon par rapport au travail qui a été confié par la Conférence des évêques de France à la Commission indépendante des abus sexuels dans l'Eglise ? Je reposerai la question s'il ne l'évoque pas lui-même lors de la réunion qu'il organise.

FN : Il ne vous a pas répondu ?

LC : Il ne m'a pas répondu par écrit sur la question, mais j'espère que d'emblée, il dira en réunion : « Oui, j'ai eu des questionnements par rapport au doublon que peut constituer mon initiative en tant qu'évêque par rapport à la CIASE. »

JPR : On peut se poser la question, vous savez, on peut faire une analogie regardez, les violences policières, d'une enquête à la fois de la police, une intervention de la justice, une intervention de l'IGPN, j'en passe et des meilleures, parfois il y a même des expertises, il y a trois ou quatre enquêtes... On le verra après si vous voulez et pour rejoindre une phrase que vous avez prononcée, c'est un peu la conclusion du film, mais à la limite c'est vous qui m'y amenez puisque vous êtes passé par là. Quand vous dites, il y a eu un comportement individuel, personne ne nous a encore dit quoi et comment mais vous allez nous le dire, allez il y a eu un comportement individuel, c'est vous qui le disiez, qui est répréhensible et puis après vous avez parlé de violences quelque part institutionnelles. Est-ce que, maintenant que vous faites la synthèse du tout, vous estimez que ce n'est pas seulement une déviance personnelle que vous venez dénoncer mais une déviance institutionnelle soit parce que l'institution a permis qu'il y ait une déviance personnelle, soit l'institution n'a pas réagi quand il y a eu, j'en sais rien, mais est-ce que dans la séquence que vous venez d'avoir là, à mon avis vous avez décroché du personnage qui vous a rendu victime, comment dire... Le magistrat que je suis dit que l'auteur peut être décédé, n'empêche que l'institution peut avoir une responsabilité morale et civile.

LC : Je suis d'accord avec vous.

FN : Tout à fait.

**Commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Eglise
CIASE**

JPR : Je résume ma question : est-ce que là où vous en êtes aujourd'hui, qu'on n'a pas encore abordé après tout c'est la synthèse qui est intéressante, vous estimez qu'il y a une faute personnelle pure et simple ou il y a une faute personnelle qui a été facilitée, accentuée, cachée, etc., par l'institution ?

LC : Les deux. Dans mon cas, je suis persuadé qu'il y a eu une faute individuelle, mais qu'il y a eu aussi des complicités.

JPR : Pour avoir facilité les choses ? C'est l'ambiance ?

LC : Surtout pour avoir caché les faits.

JPR : C'est autre chose. Il y a la survenance des faits, qui peut se passer comme vous l'avez dit dans l'Education nationale, dans les centres de loisirs, n'importe où. La survenance des faits. La question que je posais, c'est de votre point de vue, l'institution favorise ou facilite la survenance de ce type de fait. Deuxièmement, c'est une question distincte, bien sûr les deux sont en lien, est-ce que l'institution a plus ou moins cautionné et donc favorisé pour d'autres ce passage à l'acte ? Vous voyez c'est ça que je veux dire, là vous passez de l'un à l'autre et si on pouvait prendre les deux ça serait... Si vous avez une idée.

LC : Je ne sais pas si l'institution, donc la congrégation, a facilité, mais en tous les cas elle a couvert.

JPR : D'accord. Pour être précis, couvert parce qu'elle a su rapidement ?

LC : Je pense qu'elle savait.

JPR : Qu'est-ce qui vous fait dire... Excusez-moi, ce n'est pas un interrogatoire de police, mais c'est pour que vous précisiez. Quand vous dites « je pense », qu'est-ce qui vous fait dire « je pense » ?

LC : Je vais reprendre l'historique, je crois que c'est le mieux pour que le déroulement soit clair. Mais je réponds à votre question. Ce qui me fait dire ça, c'est que quand je suis passé du petit juvénat au grand juvénat, j'ai été expulsé de ce grand juvénat à la suite d'une inspection. Enfin ce que moi j'ai perçu à ce moment-là, j'étais adolescent, comme une inspection d'un frère provincial. J'ai donc été expulsé en cours d'année scolaire. C'était l'année scolaire de première et on m'a fait comprendre que je n'avais plus la vocation, etc., parce que j'étais révolté à l'époque. J'ai eu le sentiment qu'on voulait se débarrasser de quelqu'un qui aurait peut-être été une gêne par rapport à la congrégation.

JPR : Pour résumer ce que vous dites, vous allez me dire si je me trompe, ça n'a rien à voir avec la qualité de vos études ?

LC : Non, ça n'a rien à voir avec mes études.

JPR : Non mais attendez, c'est une question ouverte. Donc si j'interprète ce que vous dites, ça n'a rien à voir avec les études, mais quelque part, ceux qui ont voulu vous virer avaient compris que vous pourriez être dérangeant parce que parlant, je n'en sais rien. C'est ça qu'il faut comprendre ?

LC : Je commençais à me révolter. Vraiment, je rejetais complètement la congrégation.

JPR : Et vous aviez dix-sept ans ?

LC : J'avais seize ans, attendez c'était en 1965.

JPR : Et les faits initiaux dont on parle datent de quand ?

**Commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Eglise
CIASE**

LC : Alors, j'avais dix, onze ans. Donc, là, je vais reprendre. Je vous explique pourquoi j'ai quand même des soupçons qu'il y a eu effectivement une responsabilité individuelle, mais que l'institution a couvert les choses. Ce que je soupçonne, c'est que, à un moment donné, des choses ont dû remonter au niveau du responsable, donc du frère provincial de la congrégation, sur les comportements du directeur et peut-être d'autres frères au petit juvénat et qu'ils ont voulu enlever des personnes qui auraient peut-être pu, sinon porter plainte, parce qu'à l'époque il n'en était même pas question, au moins dénoncer les faits. Mais je n'ai aucune preuve bien sûr, donc c'est mon sentiment, subjectif par définition.

JPR : Quand vous dites des personnes, c'est un lapsus ou vous pensez qu'il y avait d'autres personnes ?

LC : Je soupçonne que je n'ai pas été la seule victime. Je vais relater mes souvenirs de ce qui s'est passé dans le bureau du directeur du petit juvénat et dans des douches. Mais il y a peut-être eu d'autres frères incriminés parce que dans les surveillances de douche, il n'y avait pas que le directeur.

JPR : Donc si je résume ce que vous êtes en train de dire, les responsables de l'époque, quand vous aviez dix-sept ans, ont eu le sentiment qu'il y avait le feu au lac et qu'il fallait exfiltrer un certain nombre de gens, c'est ça ?

LC : Moi c'est mon sentiment.

JPR : C'est ça qu'il faut entendre ?

LC : C'est mon sentiment, mais est-ce que j'ai raison, est-ce que j'ai tort, je n'en sais rien.

FN : Est-ce qu'il y a eu d'autres jeunes qui ont été expulsés dans les mêmes périodes ?

LC : Alors en même temps que moi, je ne me souviens pas et puis je n'ai pas gardé de contact.

JPR : Mais, pour prolonger ce que dit Françoise, est-ce que dans cette époque-là, même si vous ne savez pas si d'autres ont été expulsés comme vous, est-ce que vous saviez ou est-ce que vous pensiez que d'autres vivaient la même chose que vous ?

LC : Non, je ne peux pas vous répondre affirmativement. Alors par contre, et ça, c'est un élément important, j'ai un de mes frères, alors je vais reprendre parce que là, je mélange un peu tout.

JPR : Ne vous inquiétez pas, c'est clair ce que vous dites.

LC : Un de mes frères a été aussi au petit juvénat, après moi. Je suis le troisième d'une fratrie de six garçons. J'ai une sœur mais beaucoup plus jeune, j'expliquerai tout à l'heure, d'un deuxième mariage de mon père. Ce qui est important aussi, c'est que j'ai perdu ma mère jeune. J'avais neuf ans, quand ma mère est décédée et peu après, je suis rentré dans ce petit juvénat. Ça c'est un élément important aussi, j'étais déstabilisé mais j'y reviendrai. Donc, je suis le troisième de la fratrie et le cinquième de la fratrie a été aussi au petit juvénat, après moi. Et quand on était adultes, moi j'avais environ quarante ans, c'était plusieurs décennies après les faits, on a parlé de ce qui s'était passé au petit juvénat.

FN : Quand votre frère y était, c'était le même directeur ?

LC : C'était le même directeur et quand on a échangé, il m'a dit : « Mais moi, je n'ai aucun doute sur la pédophilie du frère directeur ». Alors, je suis resté abasourdi, parce qu'à l'époque, j'étais toujours dans le déni et j'avais une amnésie de ce qui c'était passé. Et puis, en faisant le lien avec mes difficultés et avec la psychothérapie, j'ai compris qu'effectivement, il s'était passé des choses. Maintenant, je reprends l'historique parce que ça vous permettra de mieux comprendre. Je suis né en 1949, dans une

Commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Église
CIASE

famille très catholique. Mon père et ma mère étaient très pratiquants et la seule sœur de mon père est rentrée au moment de la Seconde Guerre mondiale comme carmélite dans un Carmel et elle y est restée jusqu'à la fin de ses jours. C'est pour situer un peu le contexte. Donc, famille très pratiquante catholique. J'ai été bien sûr à l'école primaire catholique, tout comme mes frères, et il n'y avait pas de lien avec les élèves de l'école laïque de la ville. Donc, au niveau sociologique, il y avait une coupure entre les familles catholiques et les familles qui ne l'étaient pas. De plus, mon père était artisan, il avait une petite entreprise de plâtrerie - carrelage et une grande majorité de sa clientèle était dans le milieu catholique. Tout ça pour expliquer qu'à la fois au niveau des convictions, des croyances et de l'intérêt professionnel de mon père, il était quelque part, je vais employer un terme un peu fort, dépendant de l'Église catholique. Et en plus, il y avait sa sœur très croyante. Je ne vais pas rentrer dans les détails, ça n'a pas une grande importance. Les faits importants, c'est que j'ai perdu ma mère alors que j'avais neuf ans, le 1^{er} novembre 1958, et ça m'a beaucoup marqué, comme mes frères.

FN : Il y avait encore trois plus jeunes enfants après ?

LC : Oui, l'aîné avait douze ans, le plus jeune trois ans et moi j'avais neuf ans. Le décès de ma mère a été provoqué par un cancer. Elle était malade et soignée, avec des difficultés, parce qu'elle ne pouvait pas nous élever comme elle l'aurait voulu, certainement. Donc, un an après le décès de ma mère, un frère, que j'appelle frère recruteur parce que c'était en fait ça, est venu à l'école primaire pour voir s'il n'y avait pas des élèves qui seraient intéressés pour devenir frères dans cette congrégation. A l'époque, j'étais plutôt en admiration devant un frère qui était instituteur et j'avais envie en fait d'être comme lui, d'enseigner.

FN : Parce qu'il enseignait dans l'école ?

LC : Il était frère instituteur.

FN : Non mais lui-même, il était dans la congrégation mais il enseignait dans l'école ?

LC : Il enseignait dans l'école comme frère de la congrégation.

FN : Ah oui donc il y avait des liens entre l'école et là où vous étiez et la congrégation ?

LC : Oui, à l'époque, l'école primaire dépendait de la congrégation en question, comme il y avait aussi des collèges. Je pense à un pensionnat où mon frère aîné a été scolarisé et qui était aussi un pensionnat de cette congrégation. Il y a un autre pensionnat encore actuellement qui est l'un des plus grands internats de France. Bien sûr maintenant ce sont des laïcs, même le directeur est un laïc, mais, historiquement, le pensionnat a été fondé par cette congrégation. Donc, tout ça pour dire que, à l'école primaire, la congrégation envoyait quelqu'un pour trouver des recrues pour être frère et donc moi, comme j'étais intéressé par l'enseignement, par imitation du frère instituteur, j'ai dit : « Pourquoi pas ? ». Puis mon père, dans les vagues souvenirs que j'en ai, n'a pas mis d'opposition, au contraire. D'une part, compte tenu de ses convictions, c'était plutôt valorisant pour lui et puis d'autre part ça le soulageait par rapport à ses six fils qu'ils devaient élever sans leur mère.

JPR : C'est une prise en charge par l'institution ? Il y a une prise en charge, il n'y avait pas de frais à payer, c'était...

LC : Ah si, il me semble, mon père ne m'a jamais donné les détails, mais je pense qu'il payait quand même, qu'il apportait une contribution financière à ma scolarité.

JPR : D'accord, alors quand vous dites un soulagement, ce n'est pas un soulagement financier.

LC : Non ! C'était un soulagement au niveau ...

JPR : Éducatif.

LC : Parce que ma mère décédée, ma tante paternelle étant au Carmel, elle ne pouvait pas s'occuper des enfants. Du côté de ma mère, elle n'avait qu'un frère mais qui n'était pas là. Il n'y avait donc que ma grand-mère paternelle qui pouvait assurer à la maison l'éducation des enfants. Elle a été très courageuse, parce qu'à plus de soixante-dix ans, elle a accepté de prendre en charge six enfants orphelins, donc on lui a toujours été reconnaissants, mes frères et moi, de l'aide qu'elle nous a apporté mais ce n'est pas ça mon propos. Ce qui est important, c'est que, voulant enseigner, je suis rentré au petit juvénat. Le petit juvénat, c'était donc un internat qui permettait de former des enfants pour devenir frère. Ce n'était pas seulement une scolarité, mais aussi une préparation à la vie religieuse, je vais parler d'évangélisation, il y avait un peu de ça.

FN : Et donc vous aviez une image très positive puisque à la fois ça répondait à votre foi enfin, à un climat dans lequel vous aviez été élevé et un enseignement, il y avait les deux facettes.

LC : Tout à fait, de toute façon je n'avais pas d'autres références.

FN : Mais vous aviez envie d'y aller ?

LC : Mais oui, parce que je vivais uniquement par rapport à cet enseignement religieux.

JPR : Ce que dit le monsieur est important, il n'avait pas d'autres références.

FN : Sinon vous avez dit tout à l'heure qu'il y avait également un internat, je me disais il y a eu un choix entre juvénat ou internat.

LC : L'internat dont j'ai parlé, où a été mon frère aîné, était implanté dans un bourg à une quinzaine de kilomètres. C'était un collège, où il est resté peu de temps. Ce n'était pas un petit juvénat, c'était un pensionnat dit « libre » à l'époque, donc privé catholique, tenu par la même congrégation. Mais moi, je suis rentré dans un petit juvénat qui avait pour mission de former des enfants pour devenir frère et en même temps bien sûr, il y avait la scolarité normale pour préparer le baccalauréat. Quelque part, c'est un peu l'équivalent d'un séminaire pour la formation des prêtres. D'ailleurs un de mes frères, le deuxième, est rentré au petit séminaire, qui préparait au sacerdoce. Il en est sorti, car on lui a fait comprendre qu'il n'avait pas le niveau pour devenir prêtre, ce qui l'a quand même pas mal meurtri parce que c'était lui dire : « Tu n'es pas apte à faire des études pour devenir prêtre ». Mais je ne vais pas raconter l'histoire de mon frère, ce qui importe c'est que je suis rentré peu après mes dix ans au petit juvénat, qui était éloigné de chez moi d'environ 80 kilomètres. C'était un internat à temps complet, c'est-à-dire que je ne rentrais dans ma famille qu'aux petites vacances et aux grandes vacances.

FN : Et à l'époque, il y avait moins de petites vacances que maintenant.

LC : Oui, et puis pendant les grandes vacances, il y avait des colonies, des camps. Donc on restait toujours sous la coupe de la congrégation. Enfin, toujours, j'exagère un peu, mais c'était quand même un milieu très fermé. Au petit juvénat, il y avait un frère directeur et une dizaine d'enseignants. Il n'y avait pas beaucoup de juvénistes, on devait être une centaine ou un peu plus pour les quatre niveaux confondus équivalents à peu près au collège. Mais je ne vais pas rentrer dans les détails. Si vous êtes amenés à lire mon récit-témoignage, j'ai mis tout ça par écrit. Je reviens quand même à ce récit-témoignage. Je l'ai communiqué à la CIASE et l'Inserm : à Monsieur Josselin Tricou de l'Inserm, en novembre 2019, parce qu'il me l'avait proposé. Il travaille avec Madame Nathalie Bajos, qui est aussi

membre de la CIASE. Début janvier 2020, j'ai transmis au secrétariat de la CIASE le fichier PDF de mon récit-témoignage. Ce récit est très détaillé, puisqu'il fait plus de trois cents pages.

FN : Trois cents pages ? Ah oui, c'est un livre.

LC : Pratiquement. Je l'ai rédigé dans ce sens-là, je peux même dire que j'avais espéré qu'il soit publié, mais vous savez ce que sont les maisons d'édition. J'avais transmis, c'était au printemps 2019, à différentes maisons d'édition un synopsis qui n'a pas eu de réponse positive. Que mon récit-témoignage soit publié ou pas, pour moi ce qui était important, il y a quelques années, c'était de faire le point sur mon vécu. J'ai démarré par quelques notes que j'ai prises comme ça et puis après, de fil en aiguille, j'ai restructuré mon écrit pour en faire un vrai récit-témoignage pouvant éventuellement être exploité. S'il intéresse la CIASE, il faudra qu'on communique pour savoir dans quelles conditions il pourrait vous être utile. Maintenant, j'arrête ma digression et j'en reviens à mon historique. Le petit juvénat avait un aspect à la fois agréable, avec son ambiance rurale, et en même temps un aspect d'enfermement parce qu'on était dans un monde clos à longueur d'année, à part les vacances scolaires.

JPR : Au passage, ça veut dire que tous les enseignements avaient lieu sur place ?

LC : Oui.

JPR : Et c'était loin du village ?

LC : Oui, isolé en pleine campagne.

JPR : Revenons-en à vos études.

LC : Au cours de mes études, il y avait des entretiens régulièrement faits par le directeur du petit juvénat, des entretiens intitulés « spirituels ». Le frère directeur recevait les petits juvénistes pour s'entretenir avec eux de différents sujets : bien sûr du déroulement de la scolarité, de leur vocation, de choses religieuses, etc. Lors de la première année, je venais à ces entretiens sans me poser de questions. J'avais onze ans et j'étais très naïf à l'époque. Au cours d'un de ces entretiens, ça m'est revenu lors de la psychothérapie, il a entrepris de faire ce que j'ai cru être mon éducation sexuelle. A l'âge adulte, au cours de ma psychothérapie, lors d'une séance où j'étais particulièrement en confiance avec le médecin psychiatre, je me suis un peu laissé aller. Au lieu de parler d'éducation sexuelle, j'ai parlé d'initiation sexuelle et là, le psychiatre m'a dit : « Voilà bien le retour du refoulé ! ». Cela faisait déjà plusieurs années que j'étais en psychothérapie avec lui et qu'il y avait des choses qui remontaient. Je n'étais pas bien, parce que sa remarque sur le retour du refoulé m'a complètement interloqué. J'ai compris que j'avais occulté pendant des dizaines d'années des choses qui s'étaient passées au petit juvénat. Ensuite, j'ai fait le lien avec beaucoup de comportements de ma jeunesse et de ma vie d'adulte. J'ai ainsi réalisé que le frère directeur avait entrepris, non seulement de faire mon éducation, mais aussi mon initiation sexuelle. Au cours de cet entretien, il m'avait dit : « Est-ce que tu connais la morphologie du sexe féminin ? » Alors les bras m'en sont tombés parce qu'à la maison, je n'étais pas habitué à ce genre de conversation. Et puis il a entrepris de m'expliquer, avec des gestes, en s'approchant de moi, parce qu'il avait sa chaise qui n'était pas loin de la mienne. Je me souviens qu'il a eu des gestes qu'à l'époque on qualifiait de déplacés et que sur la table, il y avait des livres mais il y avait aussi ce dont à l'époque, j'ai le souvenir que c'était une sorte de gant. Est-ce que c'était un gant, est-ce que c'était autre chose ? En tous les cas, il a voulu m'expliquer la morphologie du sexe féminin en retroussant un gant, ou ça pouvait être un truc en caoutchouc, enfin maintenant, on dirait une capote, lui permettant de me faire sa démonstration. C'est ce dont j'ai le souvenir et qu'il était très entreprenant, aussi bien en paroles qu'en actes. Et puis j'ai eu un trou de mémoire, je ne me souviens que de ce dont je viens de vous dire de la pièce, d'une pièce sombre avec une porte qui communiquait avec une autre pièce. Je pense que c'était sa chambre, mais je n'en suis pas sûr. Qu'est-ce qu'il s'est passé ensuite ? Je ne sais pas.

FN : Et là, c'est des images qui sont apparues au cours de la thérapie ?

LC : Oui.

FN : Et vous avez fait votre thérapie à quel âge ?

LC : Cinquante ans.

FN : Cinquante ans ? Ah oui... D'accord, donc c'est apparu quarante ans après.

LC : Oui.

FN : A partir de ...

LC : A partir de la psychothérapie et pas dans les premières séances, il a fallu quand même que je décante tout ça.

FN : Et quand vous dites « très entreprenant », parce-que là, il vous décrit le sexe féminin, ce qui est déjà, dans un petit juvénat, un enfant de dix ans, onze ans, bon, ça pose déjà un peu question mais gestes entreprenants sur vous, petit garçon donc plutôt de sexe masculin et par rapport au sexe féminin... Quand vous dites « très entreprenant », qu'est-ce qui est revenu comme image à ce moment-là ?

LC : Alors, il a posé ses mains sur mes cuisses, je ne sais pas si ça a été plus loin, mais, voilà.

FN : Parce que vous avez évoqué aussi tout à l'heure l'amnésie partielle donc finalement, ce que vous appelez partielle, c'est ce qui est revenu. Ou bien, est-ce vous aviez tout ça en mémoire et qu'il est revenu des choses complémentaires ?

LC : Je pense que lors de la séance, ce qui m'est revenu, c'est que ce n'était pas qu'une éducation, c'était une initiation. Donc après, dans le terme initiation, on peut mettre ce qu'on veut. Mais une initiation, ce n'est pas une éducation.

FN : Non.

JPR : Pour compléter ce que vous dites, pour ne pas rester sur une image mais sur le film, il y a eu cette séquence donc vous avez *a posteriori* revu quelques images. Pas toutes, apparemment, quelques images. Mais est-ce qu'on peut compléter ça par d'autres images, est-ce qu'il y a eu d'autres séquences ?

LC : Tout à fait.

JPR : Alors là, c'est un jour que vous finissez par qualifier d'initiation plutôt que d'éducation, mais vous le faites parce qu'il y a eu d'autres séquences ?

LC : Oui, dans les douches.

JPR : Allez-y.

LC : Alors, il y avait au petit juvénat des douches collectives, qui étaient au rez-de-chaussée du petit château. Elles étaient assez rudimentaires. Je ne me souviens même plus s'il y avait des portes dans

**Commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Eglise
CIASE**

les compartiments de douche. Mais ce dont je me souviens par contre, c'est qu'on était sous la surveillance des frères enseignants et que les enfants se déshabillaient, se douchaient, se lavaient, sous les yeux des frères et y compris du directeur qui parfois y venait.

JPR : Et quelle était la justification de ça ? Ils avaient peur que vous glissiez ?

LC : Ils avaient peur qu'on oublie de se laver complètement...

FN : Qu'on ne se lave pas bien ?

LC : Tout à fait. Il y avait la recommandation : « Est-ce que tu t'es bien lavé partout ? », etc. Donc ça, j'en ai un souvenir. En plus, moi, j'étais orphelin de mère, très perturbé par le décès de ma mère donc j'étais sujet à des épisodes d'énurésie nocturne et donc je me souviens que j'ai mouillé mes draps plus d'une fois la nuit. Et ça me réveillait bien sûr, je ne vous fais pas les détails, vous comprenez ce que je veux dire. Il y avait un frère surveillant dans le dortoir, un grand dortoir sous le toit et que j'ai dû plusieurs fois aller le voir pour lui dire : « Je suis mouillé ». Alors, je ne me souviens plus très bien si à chaque fois, il me faisait descendre aux douches, je ne sais plus, mais ce qui est certain, c'est que j'ai le souvenir d'avoir été très choqué par ces énurésies et de me retrouver mouillé. Donc ça se sont des faits. Et puis, un autre fait, c'est qu'outre ces énurésies, j'ai eu un phénomène d'encoprésie aussi. Bon, je vais employer le terme vulgaire mais une fois, j'ai fait caca dans ma culotte. J'avais onze ans à peu près, enfin, je sais plus si c'était la première année d'internat. Cet épisode, je m'en souviens très bien : je venais de la cour de récréation et les frères et le directeur du petit juvénat étaient sur le perron de la façade qui donnait sur les dépendances. Et donc le frère directeur était avec quelques autres frères enseignants, en haut du petit perron et j'ai interpellé ces adultes pour qu'on m'aide, pour être changé. Et là, le frère directeur s'est proposé lui-même pour venir et m'a amené dans le bâtiment annexe où se trouvait l'infirmerie où il y avait une douche, très certainement, pour me nettoyer. Mais là aussi je ne me souviens plus après de ce qui s'est passé, mais ce dont je suis sûr, c'est que c'est lui qui m'a amené. Alors est-ce qu'il m'a amené, puis qu'il a été accompagné par un autre frère enseignant, je ne sais pas, mais c'est lui qui s'est proposé, ça, j'en suis absolument sûr. Est-ce que c'était en son rôle, là aussi... Alors ce qu'il faut que vous sachiez, c'est qu'au petit juvénat, il n'y avait pas de femmes.

FN : C'est la question que j'allais poser.

LC : Oui, je m'en suis un peu douté. Il n'y avait pas de femmes.

FN : A l'infirmerie, ce n'était pas une infirmière.

LC : Ah non ! C'était des hommes. Tous des frères enseignants, le directeur, etc. La seule femme que j'ai vue dans les quatre ans que j'ai passé au petit juvénat, c'était une femme médecin, qui devait intervenir au plan sanitaire, même si c'était un établissement privé, donc qui ne relevait pas du tout de l'Education nationale, c'est ce qu'on appellerait actuellement hors...

JPR : Hors contrat.

LC : Voilà, il n'empêche qu'au niveau de l'hygiène, ils étaient quand même obligés de prendre un certain nombre de mesures sanitaires. Donc, je me souviens qu'une fois, une femme médecin était venue pour faire une inspection au niveau de l'hygiène.

FN : C'est la santé scolaire peut-être...

**Commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Eglise
CIASE**

LC : Oui peut-être, au niveau de l'hygiène, voir si tout allait bien. Mais alors, j'ai le souvenir que le frère directeur était aux petits soins avec elle, qu'il l'avait accompagnée. Donc, je pense qu'elle n'avait absolument rien vu, ni soupçonné quoi que ce soit. Ça fait quand même trois choses. Premièrement, donc je me répète un peu, cet entretien dit « spirituel ».

FN : Vous avez indiqué qu'il y en avait à peu près tous les quinze jours, donc ça s'est renouvelé ?

LC : Je ne sais plus quelle était la régularité exacte de ces entretiens mais ce dont je suis sûr, c'est qu'ils étaient intitulés « entretiens spirituels ». Donc vous imaginez pour un enfant, élevé dans un milieu très catholique, croyant, l'amalgame que représente un entretien dit « spirituel » dans un contexte de religion avec une scolarité à suivre pour devenir frère de la congrégation, donc être capable d'avoir le baccalauréat et ensuite de suivre des études supérieures pour être enseignant et en même temps une éducation sexuelle, voire une initiation sexuelle. Ça fait un amalgame particulièrement troublant.

FN : Il y avait des confessions aussi certainement ?

LC : Alors il y avait aussi un prêtre.

FN : Ce n'était pas le frère directeur ?

LC : Non, lui n'était pas prêtre. Le frère directeur n'est pas prêtre. C'est une congrégation de frères enseignants, mais ils ne sont pas prêtres, les frères ne sont pas prêtres.

FN : Même dans le petit juvénat ?

LC : Le frère directeur n'était pas prêtre, mais il prononçait des vœux quand même.

JPR : Mais pourquoi vous l'appeliez frère alors ? Excusez-moi, moi aussi, je débarque, pourquoi il ne s'appelait pas tout simplement directeur ?

LC : Parce qu'il faisait partie de la congrégation.

FN : C'est-à-dire c'est des gens qui n'ont pas fait des vœux de prêtrise mais qui sont...

LC : Mais qui font des vœux quand même, par rapport à l'engagement qu'ils prennent par rapport à cette congrégation de frères enseignants.

FN : C'est un peu comme des diacres maintenant, non, grosso modo ?

LC : Dans l'Eglise catholique, il y a des frères convers, dans les monastères par exemple, il y a les prêtres et les frères convers qui assurent l'intendance... Mais au petit juvénat, c'était vraiment une congrégation de frères enseignants. Donc, c'est bien une institution religieuse catholique, ça il n'y a aucun doute là-dessus, même s'ils n'ont pas le sacerdoce de prêtre, car ils ne peuvent pas dire la messe, etc.

JPR : Pour que je comprenne, c'est une institution religieuse, moi, c'est le côté païen inculte de base. C'est une institution que vous qualifiez de religieuse parce qu'elle est en lien ou qu'elle dépend d'une congrégation religieuse, mais elle n'est pas animée par des religieux ?

LC : Si, enfin les frères sont des religieux catholiques, mais ils ne sont pas prêtres.

FN : Ils ne sont pas prêtres, c'est-à-dire qu'ils ne peuvent pas dire la messe.

**Commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Eglise
CIASE**

LC : Ils ne peuvent pas dire la messe, ils ne peuvent pas, puisque vous parliez de confession, ils ne peuvent pas entendre des enfants en confession.

FN : On y revient un peu maintenant, parce qu'étant donné la pénurie de prêtres, dans beaucoup d'églises c'est des diacres et qui font tout sauf ce que vous venez de dire.

LC : Mais les diacres, c'est encore autre chose puisque les diacres, sous-diacres, se destinent en principe à la prêtrise.

FN : C'était tout de même des gens qui n'étaient pas mariés, ils n'étaient pas mariés.

LC : Ah non.

FN : Non mais je précise.

JPR : Si je comprends bien, ils ont tous les avantages : ils n'ont pas de femmes, ils n'ont pas à faire la confession, ils n'ont pas à faire la messe. C'est quand même des sacrés personnages, non ?

LC : Oui.

JPR : Parce que par définition, comme nous autres, ils ont une libido.

LC : Evidemment ! Je suis tout à fait d'accord pour aborder cette question. Parce que dans mon écrit, le récit-témoignage que j'ai rédigé, j'aborde ces questions de la sexualité. Alors je peux dire, puis j'y reviendrai, que pour moi, dans l'Eglise catholique, il y a un rapport à la sexualité qui est malsain, mais bon, je ne vais pas anticiper. D'abord, je vais peut-être terminer mon historique ;

FN : Parlez de vous.

LC : Voilà donc trois faits : 1- cet entretien dit « spirituel », avec cette initiative d'éducation, qui a certainement été une initiation ; 2- ce qui s'est passé dans les douches et puis avec le frère directeur lorsque j'ai eu ce phénomène d'encoprésie ; 3- ce qui s'est passé aussi lorsque j'ai eu des énurésies nocturnes. Bon, ça fait quand même plusieurs faits qui me laissent à penser qu'il y a eu des choses, au moins du frère directeur, peut-être d'autres mais ça, je ne l'ai pas écrit, parce que je n'en suis pas sûr. Mais ces éléments-là sont corroborés par mon frère, donc le cinquième de la fratrie, qui m'a dit que lui, il n'avait aucun doute sur sa pédophilie.

FN : Alors, vous avez indiqué que c'était à peu près quand vous aviez l'un et l'autre, presque le même âge car vous êtes très proches dans votre fratrie, il y avait des enfants tous les un an et demi, deux ans, la religion elle est jusqu'au bout.

LC : Oui, je peux vous dire que de toute façon à l'époque, il n'y avait pas de contraception.

FN : Vous avez indiqué que cette discussion avec votre frère, c'était à peu près à quarante ans alors que vous avez dit après que votre psychothérapie c'est plutôt cinquante ans. Donc si vous avez eu cette discussion avec votre frère qui vous dit : « Il n'y a pas de doute, c'était un pédophile, enfin, il avait des comportements bizarres », c'est que vous en parlez comme ça, par hasard, ou ça fait partie de votre amnésie partielle ?

LC : Je vous ai dit quarante ans mais je ne me souviens plus très bien si c'était à la fin de ma quarantaine ou si c'était au début de la cinquantaine. Mais en tous les cas ce dont je me souviens c'est qu'à cette époque j'allais vraiment mal, mais ce n'était pas la première fois.

FN : Mais comment vous avez eu cette discussion avec votre frère, vous vous posiez des questions ?

LC : Voilà, je me posais déjà beaucoup de questions. Je vais essayer d'aller plus vite maintenant au niveau de l'historique. Donc, j'ai passé quatre ans au petit juvénat avec cette ambiance tout à fait « ambivalente ». C'est-à-dire que c'était à la fois une atmosphère confinée dans la religion et puis il y avait quand même ce cadre rural qui permettait d'avoir des aspects agréables. J'ai le sentiment de quelque chose de confus. Enfin, je n'ai pas eu l'impression d'être fondamentalement malheureux, mais d'avoir grandi dans une éducation religieuse contrainte. En effet, ce qu'il ne faut pas que j'oublie de dire, c'est que j'étais très pieux à l'époque. C'était l'éducation familiale, ma mère étant très pieuse. Lorsqu'elle était malade, j'ai le souvenir qu'elle était allée à Lourdes, avec mon père, espérant un miracle qui l'aurait guérie de son cancer. Malheureusement, le miracle ne s'est pas produit et elle est décédée. Donc tout ça pour dire que j'étais très pieux, et même je me souviens qu'au petit juvénat, j'ai eu des crises de scrupules religieux. C'est-à-dire que j'étais toujours à m'interroger si je n'avais pas fauté, si je n'avais pas pêché, en plus, bon, on baignait dans ce milieu culpabilisateur de la religion catholique.

FN : Beaucoup de culpabilité par rapport aux règles, aux dix commandements, etc.

LC : Oui, l'Eglise catholique, c'est ça. C'est l'omniprésence du péché et de la culpabilité, mais là, au petit juvénat, les frères enseignants et le prêtre, lors de la confession, insistaient sur les pulsions sexuelles : « Est-ce que vous n'avez pas fait ci, vous n'avez pas fait ça, etc. ». Même prépubère, la sexualité se manifeste.

FN : Et puis pré-adolescent aussi.

LC : Voilà ! Bon évidemment, les prémices de la sexualité, même la sexualité infantine, ça travaille quoi. Donc, c'était les interrogations, aussi bien en confession que lors de ces entretiens dits « spirituels » sur : « Qu'est-ce que vous faites ? Comment ça se passe ? Comment vous êtes avec votre corps ? ». Plein de questions embarrassantes. Donc moi j'avais toujours peur, je me souviens enfant, de ne pas être conforme aux préceptes religieux qui m'étaient enseignés, d'où ces crises de scrupules et ça m'a profondément perturbé. J'ai longtemps cru que ces crises de scrupules étaient liées à une hypersensibilité à la religion, mais je me suis dit après, quand j'ai fait l'analyse au sens psychothérapeutique du terme, de tout ce qui m'apparaissait bizarre, que je viens de relater, s'il n'y avait pas autre chose que la religion, s'il y n'avait pas des scrupules qui venaient de choses qui n'étaient pas normales dans ce cadre religieux et de la culpabilité que j'avais par rapport à ce qui s'était passé. Dans les témoignages entendus et lus, parce que je me suis quand même pas mal documenté, l'élément récurrent dans ces témoignages c'est que le prédateur sexuel culpabilise l'enfant par rapport à ce qui se passe. Il y a un transfert de responsabilité du pédo-criminel sur l'enfant et que celui-ci considère qu'il est responsable. S'il se passe des choses, c'est peut-être de sa faute. Bon, tout ça, c'est de l'analyse que j'ai faite a posteriori, mais cet élément sur les scrupules religieux il m'interroge beaucoup parce qu'il a duré quand même, il a duré pendant les quatre ans passés au petit juvénat. Après, quand je suis parti donc au grand juvénat...

FN : Donc là, vous étiez plus âgé, treize, quatorze ans ?

LC : Oui.

FN : Vous aviez maintenu le fait de devenir prêtre ?

LC : Frère enseignant, pas prêtre, frère enseignant. Les prêtres sont formés au petit séminaire, mais sur le fondement religieux, ça ne change pas grand-chose. Au grand juvénat, j'ai continué ma scolarité

et aussi à me préparer à être frère de la congrégation. Ses locaux étaient situés dans les bâtiments du pensionnat.

FN : C'était au même endroit.

LC : Au même endroit. J'étais adolescent et je commençais à prendre conscience d'un certain nombre de choses. Ce dont je suis sûr, c'est que je ressentais l'enfermement. Je ressentais les contraintes, qu'il n'y avait pas d'ouverture par rapport au monde extérieur, c'était uniquement le monde catholique, point. Et puis, je commençais à lire. Heureusement, il y avait une bibliothèque où il y avait des livres sortant de la mouvance catholique. C'est là que j'ai commencé à lire des auteurs qu'il n'y avait pas au petit juvénat, notamment Albert Camus : *L'étranger* et *La peste*. Bon, aussi des auteurs catholiques comme Bernanos, Claudel, etc. Mais je me suis rendu compte qu'il y n'avait pas que ces auteurs catholiques, il y avait aussi des auteurs qui étaient moins dans la connivence avec le catholicisme. Albert Camus, on ne peut pas dire que ce soit un catholique convaincu. Donc, j'ai commencé à avoir des ouvertures, minimes, mais réelles. Je me suis dit : « Il y a peut-être autre chose quand même que le catholicisme ». Et puis, je me suis révolté, j'ai commencé à être indiscipliné, à faire des réflexions qui n'étaient pas du tout en adéquation avec la discipline qui était demandée aux juvénistes et je me suis fait remarquer. Et donc, dans le courant du premier trimestre de l'année de première, j'ai eu des entretiens avec le frère directeur du grand juvénat où il m'a fait comprendre que ça n'allait pas du tout, que je n'avais certainement pas la vocation, que finalement : « Est-ce qu'il ne serait pas mieux que vous partiez ? » Et je me souviens que mon père avait été convoqué par le frère directeur et qu'il lui avait dit : « Ecoutez, il faudrait qu'il parte. »

FN : Vous étiez très bon élève ?

LC : Très bon élève, non. J'étais disons un élève moyen. Je n'ai pas eu un cursus scolaire extraordinaire, mais je n'étais pas un mauvais élève. Puisque vous m'interrogez là-dessus, j'ai le souvenir d'avoir été un élève tâcheron, c'est-à-dire un élève besogneux, plus que doué. Parce que j'ai le souvenir que je n'étais pas doué dans les matières scientifiques, notamment en maths, et qu'ils m'avaient proposé d'arrêter le latin pour que je puisse plus me consacrer aux mathématiques, pour me perfectionner en maths et en anglais, où je n'étais pas très bon non plus. Enfin peu importe, mais de toute façon, j'étais plus littéraire que scientifique ça c'est sûr. J'ai toujours été mauvais en maths, en anglais pas bon du tout. Donc j'étais un élève moyen et besogneux. Comme mon père, tâcheron, quelque part. Pour revenir à mon père, il a accepté que je quitte le grand juvénat. Je ne sais pas s'il a eu le droit d'ailleurs à la parole, puisqu'on lui disait : « Il ne doit pas avoir la vocation, il vaut mieux qu'il s'en aille. » Mais quand même, j'avais dû dire à mon père que je souhaitais continuer les études secondaires. Les frères ont dû faire la proposition à mon père de me mettre dans un autre établissement. C'est là que je suis allé à l'école normale d'instituteurs, toujours catholique, où j'ai terminé ma scolarité secondaire et que j'ai eu le baccalauréat en 1968. Compte tenu des événements, il n'y avait pas eu d'écrit et c'était uniquement sous la forme d'un oral. Moi, à l'époque, je n'étais pas très bon à l'oral, donc j'étais hyper angoissé. J'avais bachoté pour me préparer. J'ai eu le bac, juste au-dessus de la moyenne, mais j'étais content, j'avais le baccalauréat. Je n'étais pas du tout motivé par les événements de mai 68 et ce qui se passait à Paris, à Nanterre, ou à Nantes. Ce dont je me souviens, c'est que je voulais me dégager de l'emprise du catholicisme, c'était ça mon poids. Moi ce n'était pas la bourgeoisie, de toute façon ma famille n'en faisait pas partie, mais c'était me dégager de l'emprise de la religion catholique. C'est pour ça qu'après avoir eu le baccalauréat, j'ai dit à mon père : « Je ne suivrai pas la logique de l'école normale d'instituteurs de l'enseignement catholique, je ne serai pas instituteur de l'enseignement catholique, je veux aller à l'université. » Et là, j'avais le choix, parce que c'était mes motivations, entre faire des études d'histoire-géographie, c'était la matière que j'aimais le mieux, ou faire des études de psychologie. Déjà à l'époque, j'avais une fibre pour m'intéresser aux questions psychologiques. J'avais demandé des conseils dans ma famille à ma cousine germaine qui m'avait dit : « Tu pourrais aller à l'université catholique de Lille/, il y a une très bonne faculté en psychologie ». J'ai dit : « Oui, pourquoi

pas ? ». Et puis je me suis renseigné avec d'autres personnes et puis finalement, j'ai fini par décider d'aller à /Paris/ en histoire-géographie, non pas tant pour /Paris/ et l'histoire-géographie, mais parce que je ne voulais pas aller à la faculté catholique de /Lille/, à cause de la connotation catholique, vous comprenez. J'aurais pu m'inscrire en psychologie à l'université de /Paris/, mais compte tenu du contexte des années qui ont suivi 1968. Sociologie, psychologie, c'était les départements des sciences humaines qui étaient les plus contestataires par rapport à la société. Or, j'avais comme optique de réussir dans mes études universitaires et de ne pas me laisser influencer par d'autres étudiants qui auraient pu me détourner des études et m'empêcher d'avoir la licence.

JPR : Si on reprend dans le contenu de ce que vous avez vécu, par rapport à notre objet, votre itinéraire, qui finalement vous conduit à prendre de la distance par rapport à l'ambiance catholique, ce qui est tout à fait audible, respectable, tout ce qu'on veut, enfin, mais ce n'est pas l'enjeu qu'on peut avoir. Si j'ai bien compris, si je résume ce que j'ai compris de ce que vous avez dit, vous avez compris avoir été entre guillemets victime dans le cadre de la psychothérapie que vous avez engagé.

LC : Oui.

JPR : Et là, ça vous a remémoré un certain nombre de séquences, que vous interprétez comme pouvant être... Et puis si j'ai bien compris aussi, c'est un film quand même où il manque beaucoup d'images.

LC : Oui.

JPR : Ce n'est pas au millimètre près, d'accord ? Ma question, enfin, en fait, j'en ai plusieurs, ma question, c'est : quel bilan vous faites vous-même de tout ça ? Vous dites que vous avez été victime de pédocriminalité. Jusqu'où vous voyez, parce qu'il y a dans ce que vous décrivez, pour l'instant, de ce dont vous vous souvenez, tout ça, c'est subjectif, mais on est sur des attouchements, on est sur des propos inadaptés. L'éducation spirituelle n'a aucun rapport avec le sexe d'une femme, enfin bon, sans faire... Je comprends très bien. Des attitudes, des présences, la douche par exemple où effectivement, on n'accepterait pas ça aujourd'hui, même si on peut l'expliquer, on ne l'accepterait pas aujourd'hui. Sur la troisième séquence vous ne savez pas vous-même, vous pensez qu'il a pu se passer des choses, mais vous ne savez pas quoi, bon. Mais à vous entendre quand même, si je cristallise ce que je pense, ces séquences, parce qu'il y en a plusieurs, ces séquences et d'autres que vous présumez parce que entre les images dont vous vous souvenez, il y a par définition, il y a dû y avoir d'autres images donc tout ça, ça vous laissez à penser, c'est la question, est-ce que tout ça vous laisse à penser que vous avez été d'une manière systémique soit, parce que ça s'est passé plusieurs fois soit parce que l'ambiance générale y était, victime de cette ambiance... Alors moi, je n'aime pas le mot pédophile parce que pédophile, ça veut dire aimer les enfants, donc je n'arrive pas à comprendre qu'on parle de pédophilie. On doit parler de criminalité. Mais bon, allez, prenons le mot pédophilie pour être dans le mot le plus commun aujourd'hui, est-ce que vous avez le sentiment d'avoir, dans ces institutions, la première, le petit juvénat, le grand juvénat je n'ai pas encore entendu dire qu'il se soit passé des choses, est-ce que vous avez eu le sentiment qu'effectivement, il s'est passé des choses à un point tel qu'elles ont marquées votre vie et qu'elles ont accélérées, à vous écouter, je ne dis pas qu'elles sont à l'origine de votre détachement de la religion catholique, parce que c'était enclenché mais quelque part, mais quelque part ça a accéléré le processus. Vous diriez que cette séquence a été une séquence injustifiée, on vous a fait vivre des choses qui n'étaient pas normales...

LC : C'est plus qu'injustifié.

JPR : Oui, mais j'essaie de ne pas être directif donc de prendre les mots les plus neutres pour ne pas préjuger, parce que sinon... Mais en tout cas, c'est une séquence qui n'était pas légitime. Elle n'est pas légitime de faire vivre à un gosse, ce que vous avez vécu, c'est ce que je veux dire.

LC : D'autres, quand je leur en ai parlé, ont réagi comme vous.

JPR : Deuxièmement, vous dites que ça a eu un impact sur votre vie donc la question que je vais vous poser maintenant, bon, si j'ai bien compris, avoir la vérification par vos mots que j'ai bien compris. Alors la question que je me pose, j'ai entendu que vous en avez parlé un peu avec votre frère à un moment donné, un peu avec le psychologue qui les a analysés, mais est-ce que vous avez été amené à en parler avec d'autres jeunes dans l'établissement, d'autres à l'extérieur, mais qui ? Est-ce que de votre point de vue à l'époque, vous aviez le sentiment d'être victime de quelque chose qui relevait d'une punition, d'une sanction, puisqu'on vous a fait du mal, est-ce qu'il y avait matière à porter plainte, entre guillemets, ou ce n'est qu'après la psychothérapie que les choses sont venues ?

LC : Oui.

JPR : C'est des questions qui sont importantes, et puis après, parce que je vois l'heure aussi qui tourne, il faut qu'on arrive à cristalliser, parce que sinon on n'apportera rien de plus. Qu'est-ce que vous en tirez de tout ça, c'est-à-dire quelle leçon, entre guillemets, par-delà et dans, et par-delà ce que vous avez vécu, quelle leçon vous en tirez de ce qu'il faut faire ou pas faire bon, pour vous dire une chose très simple, Françoise va voir à quoi je fais allusion. Ce que vous décrivez vous, c'est l'ambiance que décrivaient Tomkiewicz et Pascal Vivet dans leur bouquin : *Aimer mal, châtier bien*. Ces établissements qui sont isolés, dans lesquels visiblement un certain nombre de gens sont dans la toute-puissance et à partir du moment où ils sont dans la toute-puissance par définition les objets le subissent, mais des personnes aussi le subissent si vous voulez. C'est une des illustrations des violences institutionnelles à l'enfant qui a été... mais on n'est pas une commission sur la violence institutionnelle, on est sur la violence dans l'église donc on essaie de faire le rapport entre le monde religieux, catholique je ne sais pas comment il faut dire et ce que vous avez supporté, ce qu'on vous a infligé à l'époque et ce qui en a résulté pour vous depuis, vous voyez ce que je veux dire ?

LC : Tout à fait.

JPR : Alors est-ce que vous faites un lien avec tout ça, puisque vous nous avez dit au tout début que vous aviez engagé votre psychothérapie, que votre mère est morte quand vous aviez neuf ans, etc. Quelque part, vous avez ressenti le besoin d'une psychothérapie et j'ai cru comprendre dans ce que vous disiez que peut-être encore aujourd'hui, mais en tout cas à l'époque, vous vous sentiez mal.

LC : Oui.

JPR : Est-ce que ce mal que vous ressentiez, vous le mettez en lien avec ce que vous avez vécu dans cette période, je répète puis après je termine, dont j'ai entendu qu'elle était circonscrite dans ces quatre années de petit juvénat, je ne vous ai pas entendu parler d'autre chose.

LC : Oui, au grand juvénat, je n'ai pas de souvenirs du même type que ceux que j'ai relaté par rapport au petit juvénat. Je me souviens d'un prêtre au grand juvénat qui était plutôt ouvert, qui a peut-être compris un certain nombre de choses dans les propos que j'ai pu tenir en confession, ça c'est possible, bon, mais je n'en dirais pas plus, je ne veux pas être trop long, car j'ai déjà été assez long sur mon histoire d'enfance et d'adolescence. Alors maintenant, pour répondre à votre question, je vais aborder ma vie d'adulte. J'ai été fortement marqué au niveau affectif et sexuel par ma jeunesse. Donc, c'est une marque qui dépasse l'aspect d'enfermement institutionnel dans un internat. Parce que ça a eu des incidences, non seulement au niveau comportemental qui m'a amené à avoir des troubles qu'on appelle maintenant les troubles obsessionnels du comportement, des TOC, mais aussi des comportements à risque, du style, quand j'ai commencé à conduire, j'avais une conduite dangereuse, je roulais très vite, à la limite suicidaire. J'ai eu un accident, j'aurais pu y rester, je ne serais pas là, en train de vous raconter ce que je suis en train de vous dire. Donc, troubles obsessionnels du comportement,

comportements à risque, notamment en voiture, une sexualité complètement annihilée jusqu'à trente ans, donc une grande solitude, puisque je n'arrivais pas à nouer des liens, que ce soit avec des partenaires féminins ou éventuellement masculins, parce que à un certain moment je me suis interrogé, pour savoir quelle était ma sexualité : hétérosexuelle ou homosexuelle ? Mais, ce qui est sûr, c'est que j'ai été seul, sexuellement parlant, jusqu'à trente ans. J'ai eu des occasions de rencontre qui ne se sont pas concrétisées et puis il y a certaines occasions de relations féminines que j'aurai pu avoir, que j'ai refusé parce que les jeunes filles en question étaient dans la mouvance catholique. Ça, je m'en souviens très bien, dans mon récit-témoignage, j'en parle. Donc, si vous voulez, il y a un certain nombre de choses qui font que j'ai rejeté le milieu catholique. Aussi bien au niveau de mes études, parce que j'ai coupé les ponts, quand je suis rentré à l'université de /Paris/, avec le milieu catholique au niveau de l'enseignement institutionnel.

JPR : Permettez-moi une incise pour nous permettre de rebondir. En quoi ce que vous avez vécu au petit juvénat a un lien avec la solitude que vous avez vécue, jusqu'à trente ans, comme vous dites, ou avec votre rupture avec le milieu catholique ? Je vais me faire l'avocat du diable. Vous avez vécu dans cet internat, dans ce grand internat, vous aviez dit : « Isolé, reclus, renfermé sur soi-même » etc. A supposer qu'il n'y ait pas eu de prêtre directeur qui ait eu ce type d'entretien etc., est-ce que ça ne vous aurait pas, quoi qu'il arrive, amené à rompre avec la religion catholique ? C'est-à-dire que la pression avait tellement été forte, vous aviez tellement été imprégné de ce milieu-là, qu'à un moment donné, ça devait exploser. A la limite, le petit juvénat tel qu'il s'est déroulé, le grand juvénat n'a été qu'un prétexte pour arriver à retrouver votre liberté. Donc la question que je vais poser, c'est en quoi le comportement anormal du prêtre directeur et d'autres personnes dans cette institution, ce comportement a eu un impact sur votre vie sexuelle d'adulte ou un impact sur votre rupture avec le milieu catholique ? Je me fais comprendre ?

LC : Tout à fait. Pour répondre à votre question, ce n'est que mon expérience, mais je m'interroge sur une sexualité bloquée jusqu'à trente ans, s'il n'y a que des phénomènes éducatifs et qu'il n'y a pas eu quelque chose de plus grave, est-ce qu'on peut être bloqué à ce point ?

JPR : Ce que vous êtes en train de dire, c'est qu'il est possible que vous ayez encore des choses refou-
lées que vous n'avez pas encore... C'est ça que vous voulez dire ?

LC : Tout à fait.

JPR : Votre message, c'est ça en fait ?

LC : Oui, bien-sûr. Mais je ne l'ai pas caché. Dès le départ, j'ai dit que j'ai fait un déni pendant des décennies, et que j'étais sous le coup d'une amnésie. D'ailleurs, dans mon récit-témoignage, je parle d'amnésie, partielle maintenant, mais toujours une amnésie.

FN : Mais la discussion avec votre frère, c'est parce que vous lui avez posé des questions ? Comment est-ce que vous en êtes venu avec votre frère à parler de ça ?

LC : On en est venu à parler du petit juvénat parce que je voulais comparer nos expériences et puis c'est lui qui m'a dit qu'il n'avait aucun doute sur la pédophilie du frère directeur.

FN : Mais vous avez parlé du coup de ce frère directeur et des entretiens spirituels, etc. ?

LC : Oui et il m'a dit : « Moi, j'y ai échappé. » C'est ce qu'il m'a dit, parce qu'il m'a dit, quand il y avait les entretiens dits « spirituels », qu'un jour il est sorti, il a pris la porte et il est parti. Ce que moi, je n'ai pas fait. Il m'a même dit : « Il fermait sa porte à clef ».

**Commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Eglise
CIASE**

JPR : Et au passage, les gamins qui avaient votre âge, qui étaient avec vous dans ce juvénat, est-ce que les gamins qui avaient votre âge, onze, douze ans, ne se sont pas dit : « Tiens, tu sais ce qu'il m'est arrivé ? ... »

LC : Non, on n'en parlait pas. On n'en parlait pas parce qu'il y avait, alors, je ne voulais pas revenir là-dessus parce que je ne voulais pas donner trop de détails, mais il y avait un contexte de chouchou, de favori et l'enfant qui était bien avec le frère directeur, il était valorisé quelque part.

FN : Et vous vous étiez bien avec le frère directeur ?

LC : Oui, bien sûr ! Moi, je me sentais valorisé, j'avais besoin de reconnaissance. J'étais un enfant orphelin, j'avais besoin d'affection, j'avais besoin d'être reconnu. Mon père était quelqu'un d'assez frustré, je ne vais pas dire de mal de mon père, il était là, comme beaucoup d'hommes à l'époque pour assurer la sécurité matérielle de sa famille.

FN : Et il s'est remarié après la mort...

LC : Oui il s'est remarié cinq ans après la mort de ma mère, mais alors au niveau psychologique, au niveau affectif, je peux dire qu'il était insuffisant.

FN : Oui, c'est un homme de sa génération.

LC : Voilà, donc là, il ne fallait rien attendre de lui. Et surtout, au niveau sexualité, dès qu'on abordait ne serait-ce qu'un tout petit peu ces questions-là, il passait à autre chose. Jamais je n'ai pu obtenir d'informations de lui à ce sujet. Donc, quand j'étais enfant, si tant est que j'ai pu parler à mon père de ce qui pouvait se passer au petit juvénat, je suis absolument sûr qu'il a fait la sourde oreille, qu'il l'a occulté...

FN : Mais vous n'en avez pas de souvenirs ?

LC : Je n'en ai pas de souvenirs, mais, nous échangeons un peu entre frères. Puisque vous m'amenez finalement à donner des éléments plus précis, je vous ai parlé de mon cinquième frère, qui a été au petit juvénat comme moi. Mais il y a aussi le cas du quatrième, celui qui est juste après moi, qui m'a dit à plusieurs reprises des choses sur les prêtres, que moi je prenais pour du persiflage, mais il a fini par me dire ce qui s'était passé, qu'il avait subi des attouchements par un prêtre, lui, quand il était enfant aussi.

FN : Des attouchements quand il était enfant lui aussi ...

LC : Lui aussi, oui. Et il m'a dit ça peu de temps avant de mourir, parce qu'il est décédé un peu avant ses soixante-cinq ans. Je vous dis ça par anecdote.

FN : Il était aussi au petit juvénat ?

LC : Non, lui, il était enfant de chœur. On a tous été enfant de chœur dans la fratrie, pratiquement tous. Tout ça, je ne l'ai pas rapporté parce que ça aurait été trop long, mais il était enfant de chœur dans une église.

FN : C'était en tant qu'enfant de chœur ?

LC : Oui. Et donc il m'a dit, pour préciser tous ses propos, lorsqu'il faisait allusion aux prêtres qui étaient un peu trop tactiles, etc. Il m'a dit : « Mais tu sais, j'ai eu des attouchements par un prêtre, c'était au Carmel ». Il m'a dit ça quelques mois avant de mourir, c'était au téléphone, mais vu l'état dans lequel

**Commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Eglise
CIASE**

il était, il était en pleurs quand il m'a dit ça, j'ai compris qu'il voulait me délivrer un message avant de mourir. Donc si vous voulez, il y a un certain nombre de choses qui laissent à penser qu'il y a eu des cas, y compris dans ma propre fratrie, de pédocriminalité.

JPR : En tout cas ce qu'on peut déduire, là encore je me fais l'avocat du diable, dans ce que vous dites... Parce que vous voyez bien qu'avec tout ce que vous dites, le moins qu'on puisse dire, les deux magistrats qu'on est, on n'arrivera pas à obtenir une condamnation en correctionnelle.

LC : Non ! On est d'accord.

JPR : Ce n'est déjà pas évident quand les faits ont eu lieu et quand on n'arrive pas à les prouver, mais quand on a le sentiment qu'ils ont eu lieu et qu'on n'arrive pas... Ça serait encore plus dur. On n'est pas en correctionnelle justement, donc on peut se permettre de continuer la réflexion. Donc si je comprends bien, ce que vous êtes en train de décrire, c'est que dans cette ambiance globale, c'est un peu dur ce que je vais dire, mais : un peu glauque. Quelques actes, dont vous avez été la victime, peuvent laisser à penser qu'il y a eu des choses encore plus importantes qui se sont passées, d'autant plus que ces faits-là, qui ne sont pas des faits extraordinaires, ils vous sont revenus j'allais dire, comme vous l'avez décrit. Donc on peut en déduire instinctivement : si je me suis souvenu de ça, peut-être qu'il y a eu plus, d'accord ?

LC : Oui.

JPR : On est d'accord. Est-ce que ça vous amène à dire... Donc, à l'avenir, j'aurais tendance à penser que ce n'est pas une institution qui avait une image... Et puis vous dites, avec vos témoignages familiaux, globalement, vous avez eu la représentation d'une institution catholique qui, effectivement pouvait tomber dans ses travers.

LC : Ah oui !

JPR : Puisqu'il y a eu quelques petits éléments... Dans ce que vous décrivez, on a une institution à qui on ne donnerait pas le bon Dieu sans confession, elle était entre guillemets glauque. On parle des trucs d'aujourd'hui par exemple, dans toutes les institutions il y a des hommes, il y a des femmes, sous couvert de ce qui se passe aux Etats-Unis, maintenant c'est clair, quand un homme reçoit une femme, la porte est ouverte.

LC : Oui, mais ce n'était pas le cas au petit juvénat.

JPR : C'est ce que je veux dire, on est d'accord avec ça. Alors, deuxième question que je vais vous poser, puisqu'on parle de sexualité même à dix, onze ans, des gamins, puisqu'il n'y avait que des garçons à vous écouter, il n'y avait que des garçons dans ce juvénat, ils ne parlaient pas sexualité ? Ils n'avaient pas des jeux de touche pipi, ils n'avaient pas des jeux de ceci ou de cela ? Il n'y avait pas de sexualité du tout dans cette maison ?

LC : Je n'en ai pas le souvenir.

JPR : Ou c'était seulement à travers les questions de la confession ?

LC : Ah oui, il y avait des questions sur les comportements de masturbation.

JPR : Ça c'était toléré, non ?

**Commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Église
CIASE**

LC : Non, c'est-à-dire que pour répondre à votre question sur la confession, ou lors des entretiens dits spirituels, il y avait des questions là-dessus : « Est-ce que tu te touches ? » etc. Evidemment ! Quand on est prépubère et *a fortiori* adolescent...

JPR : Ça, ça alimente ce que je disais, c'est une ambiance glauque, donc d'une manière, on ne voit pas le rapport avec la spiritualité.

LC : Mais non il n'y a aucun rapport avec la spiritualité. Lorsque vous avez baigné dans le milieu catholique, vous savez que dans les confessions, pendant longtemps, les prêtres ont posé ce genre de questions.

JPR : Donc ils se donnaient des verges pour se faire fouetter, c'est le cas de le dire, puisqu'ils évoquaient des questions qu'ils n'auraient pas dû évoquer...

LC : Mais, on va revenir à ce que j'abordais au départ, le catholicisme c'est malheureusement le péché. Les êtres humains sont pécheurs par définition, donc les ecclésiastiques cherchent toujours à savoir s'il n'y a pas des comportements qui sont contraires à la religion et puis à culpabiliser les fidèles, en l'occurrence les enfants. Mais je voudrais revenir sur ma vie d'adulte. Donc, j'ai rencontré la femme qui est devenue mon épouse et avec laquelle je vis encore actuellement, j'avais trente ans, c'était dans ma trentième année.

FN : Vous l'avez rencontré à trente ans.

LC : J'avais presque trente ans et c'était ma première expérience sexuelle. Enfin, je veux dire, expérience sexuelle avec une femme. S'agissant de « l'initiation » au petit juvénat, on pourra en dire ce qu'on voudra, est-ce que c'était vraiment une expérience sexuelle ? Je ne vais pas rentrer là-dedans. Mais ce qui est sûr, c'est que j'ai été bloqué jusqu'à trente ans.

JPR : Mais quand vous étiez bloqué à trente ans vous ne pensiez pas que c'était lié à ce qui vous était ...

LC : Non, pas du tout.

JPR : Maintenant, vous vous dites que c'est lié à ça ?

LC : Oui, parce que, je ne vais pas rentrer dans des détails trop intimes, mais mon vécu conjugal a été difficile. Et ça a été dur pour mon épouse qui ne comprenait pas ce qui se passait. Donc, si vous voulez, pendant des années, j'ai eu une sexualité qui m'a permis quand même d'avoir des rapports, mais je ne suis pas sûr qu'ils étaient très épanouis. Donc, pour moi, ça a été un soulagement parce que ça m'a sorti de la solitude de rencontrer une femme qui m'aimait, ça a été ma grande chance. Mais, je ne suis pas sûr que la réciprocité fût complète, parce que moi, j'ai eu des difficultés pour l'aimer véritablement, je pense qu'elle m'aimait plus que l'inverse. Donc ça aussi, ça peut être une donnée et puis, nos relations n'ont pas été aussi épanouies que ce qu'elle pouvait attendre parce qu'après, même si elle ne m'en a pas fait le reproche, elle a fini par me dire : « Est-ce qu'il ne se passe pas des choses ? » et c'est là que je me suis interrogé sur mon comportement.

FN : Mais, « Est-ce qu'il ne se passe pas des choses ? », c'est une question qui concerne, que vous ayez des relations avec d'autres personnes ou que vous ayez un traumatisme lié à...

LC : Oui.

FN : C'est là où vous pensez, que... Cette question n'est pas très précise de la part de votre femme :
« Est-ce qu'il ne s'est pas passé des choses ? »

LC : Disons que c'est après, quand j'ai été mal à la cinquantaine, qu'elle a commencé à s'interroger aussi sur ce qui avait pu se passer. Elle n'a pas pris les devants, j'ai été un petit peu rapide là, mais en tous les cas, ce qu'elle a ressenti, c'est que j'étais perturbé. Troubles obsessionnels du comportement, j'y reviens, quand même, des propensions à avoir des conduites à risque, là aussi, je me répète. J'ai échappé à l'alcool, deux de mes frères sont tombés alcooliques, notamment le cinquième, qui est mort d'une cirrhose du foie parce que lui aussi est décédé, ils sont plus jeunes que moi tous les deux. Le quatrième et le cinquième sont décédés, le quatrième dont je vous ai parlé qui avait été abusé par un prêtre...

FN : Lui un cancer et l'autre une cirrhose du foie ?

LC : Cancer pulmonaire lié au tabagisme du quatrième, et tous les deux étaient alcooliques. Donc, je ne veux pas rentrer dans ces détails, mais ce que je veux dire, c'est que moi, j'ai eu aussi des difficultés. Je n'ai pas sombré dans des addictions trop fortes. Heureusement, sinon je ne serai pas là non plus. Pour compléter, j'ai eu une première dépression nerveuse à l'âge de trente-cinq ans, que je croyais liée à mes difficultés professionnelles, parce que je n'étais pas confiant, un grand manque de confiance en moi-même. Ce n'était pas uniquement professionnel, mais à l'époque, je ne m'en suis pas rendu compte. J'ai consulté non seulement un généraliste, mais aussi un psychiatre. Je ne vais pas rentrer trop dans les détails, mais déjà il y avait à trente-cinq ans environ des prémices de quelque chose qui n'allait pas. Ensuite, avec mon épouse, on a décidé d'avoir des enfants. Pour moi, ça a été un grand soulagement quelque part d'avoir deux enfants. On a eu une fille et un garçon et là, ça m'a permis quand même, de m'épanouir parce que pour moi c'était retrouver en fait, dans les enfants, mon enfance qui avait été gâchée. Non seulement par la mort de ma mère, mais encore par tout ce que j'ai évoqué. Donc, là, j'étais déjà pratiquement à la quarantaine puisqu'on a attendu un peu avant d'avoir les enfants. Ensuite, entre quarante et cinquante ans, avec les enfants, ça ne s'est pas trop mal passé. C'est en approchant de la cinquantaine que je me suis trouvé à nouveau mal, quand les enfants ont commencé à grandir, qu'ils étaient à l'adolescence. Et parce que là, je me suis interrogé sur mon vécu. Et c'est là que j'ai décidé, en quittant la région parisienne, parce que j'étais vraiment mal, de consulter un médecin-psychiatre-psychothérapeute. Et donc j'ai suivi pendant des années une psychothérapie où s'est passé notamment lors d'une séance ce que je vous ai dit, je ne répète pas. Et après, j'ai vraiment analysé ce qui s'était passé. Et alors, c'est là que j'ai fait des liens entre ma vie d'enfant et d'adulte, et ça c'est important que je vous le dise, c'est que j'ai abandonné progressivement la pratique de la religion catholique. Ça a été vraiment progressif, car jusqu'à quarante ans je continuais à aller de temps en temps à l'église.

FN : Votre femme est catholique ?

LC : Non. Enfin, ma femme a été baptisée. En fait, pour faire court, sa mère était catholique et son père était protestant. Protestant divorcé en plus. Donc, ça n'a pas toujours été facile, mais elle a eu une éducation catholique du fait de sa mère, puis elle a vite rompu avec l'Eglise.

FN : Donc pas du tout pratiquante ?

LC : Voilà, et puis elle est très critique à l'égard de la religion maintenant. Mais quand même, ce qui est important, c'est qu'on s'est mariés à l'église. Pour des raisons familiales, moi, je ne voulais pas déplaire à mon père et à la seconde épouse de mon père, donc ma belle-mère, qui était elle aussi une catholique pratiquante, très croyante. Donc, après avoir vécu en concubinage, on a fini par décider de se marier à l'église pour faire plaisir à nos familles. C'est la dernière concession qu'on a faite à l'Eglise catholique, avec le baptême de nos enfants, mais c'est tout. J'ai donc arrêté la pratique catholique

assez tard. J'ai même, après mes cinquante ans, essayé de reprendre à aller à l'église, aux messes dominicales. Mais je n'ai pas continué parce que je ressentais que ce n'était plus possible. Toutefois, ce qui est important, c'est que j'ai toujours conservé une conception spirituelle. C'est-à-dire que, même si j'ai perdu la foi catholique, si je ne pratique plus, j'ai le sentiment qu'il y a une vie spirituelle. Et j'ai essayé de retrouver cette vie spirituelle au travers du yoga, parce que j'avais commencé à faire du yoga quand j'étais étudiant avec un autre étudiant qui est devenu un ami. Et puis après, j'avais arrêté. Et lors de ma première dépression, que j'ai évoquée, vers trente-cinq ans, j'ai voulu reprendre le yoga pour m'aider. Et donc j'ai repris du Hatha yoga très physique, enfin bon, je pense que vous connaissez le yoga un petit peu, je ne vais pas détailler et ça m'a permis quand même de me sentir mieux.

FN : Pas de méditation ?

LC : Non. Au départ, c'était du yoga avec des postures, du Hatha yoga classique. Et là, j'étais à Paris à l'époque. Et j'ai rencontré, parmi les différents enseignants de yoga, une enseignante qui était Swami, donc qui avait déjà eu toute une formation de haut niveau en yoga. Et elle m'a dit : « Tiens, ça serait bien si ça t'intéresse, que tu viennes dans un centre que je viens de créer avec une autre Swami. » Alors j'ai dit : « Pourquoi pas ? » Et j'y étais allé et puis ça m'a plu, donc je suis rentré dans ce centre de yoga qui, au bout d'un certain temps, a été transformé en ashram. Donc, sans rentrer dans les détails, tout ça pour vous dire que, j'ai retrouvé une vie autour de la spiritualité, en me déconnectant du christianisme, mais en retrouvant une autre voie. J'ai pratiqué alors un yoga assez approfondi, avec de la méditation, mais aussi d'autres aspects du yoga que les postures.

JPR : On va arrêter avec le yoga parce que sinon, on est parti très loin.

LC : Oui ! C'est une partie de ma vie...

JPR : Non mais je comprends, la question était intéressante !

LC : Oui, c'est une partie importante de ma vie, je vais vous dire pourquoi. Je me permets de continuer parce que là, j'ai fait des liens. Dans cette vie d'adulte, par rapport au yoga, j'ai fait des liens avec ce qui s'était passé dans mon enfance, au niveau de la spiritualité du catholicisme. C'est-à-dire que j'ai fait des projections, même à un moment donné j'ai parlé de transfert, sur des maîtres en yoga, par rapport à ce que j'avais vécu dans l'enfance. C'est-à-dire, j'étais dans l'ambivalence, j'ai déjà employé le terme, par rapport au yoga. A la fois, il y avait une attraction et une répulsion, parce que je retrouvais dans le yoga ce qui m'avait intéressé au petit juvénat dans la religion et en même temps, j'avais peur. J'avais peur d'être manipulé, de rentrer dans une secte, d'être aussi dans un enfermement et je suis encore dans cette ambivalence. Tout ça, je le développe dans mon récit-témoignage.

JPR : Si vous voulez, compte tenu de l'heure, par expérience, au bout de deux heures, ni vous ni nous n'aura l'attention qui correspond. Ce n'est pas la peine de faire semblant, d'accord ?

LC : Oui.

JPR : Alors il y a deux questions. La première, c'est est-ce que votre itinéraire, toutes causes confondues, par rapport au sujet qui est le nôtre : la pédocriminalité dans l'église. Le titre exact, c'est : « abus sexuel ». Personnellement, je condamne le concept d'abus. Je considère qu'il n'y a pas d'abus sexuel : il ne peut pas y avoir d'abus, puisqu'il n'y a pas d'autorisation. Enfin bon, c'est le titre. Par rapport à notre commission sur les abus sexuels, on nous demande non seulement de réfléchir à ce qui peut exister, réfléchir et investiguer sur ce qui a pu exister, mais aussi d'être en préconisation. Est-ce que l'expérience que vous avez vécue vous amène à tirer quelques leçons et notamment d'avoir quelques recommandations ? Comme dit l'autre, vous n'êtes pas obligés.

LC : J'ai un point de vue, oui.

JPR : Non, mais on peut avoir un point de vue sans obligatoirement être prospectif. Puis, deuxième question pour en terminer, c'est, est-ce que vous avez le sentiment de nous avoir dit ce que vous aviez envie de nous dire ? A la fois on était non-directif, on vous a quand même posé des questions par moment, peut-être qu'on vous a fait loupé des virages, qu'implicitement ou explicitement, vous aviez dans la tête, de choses que vous aviez à nous dire. Dans les quelques minutes qu'il nous reste, il faudrait qu'on puisse aborder ces deux questions, est-ce qu'il y a des préconisations que vous auriez et est-ce qu'il y a des points importants sur lesquels vous seriez passé parce qu'on vous y a mal conduit ?

LC : Je vais commencer par le deuxième aspect, qui me concerne directement. Parce que sur le premier, je ne vais pas occulter, je vais répondre, mais je serai plus prudent. Sur le second, je vous ai dit, je pense, l'essentiel. Mais ce sur quoi je veux insister, c'est sur la perturbation de ma vie. A la fois au niveau sexuel, au niveau spirituel, et un manque d'épanouissement, qui est lié au manque de confiance que j'ai dans tout ce qui peut représenter une spiritualité. Alors, c'est paradoxal parce que le yoga, ce n'est pas une religion. Mais comme il y a une connotation de recherche avancée, par rapport à une réalisation de soi et qu'il y a quand même des maîtres, pas forcément des maîtres spirituels mais des maîtres en yoga, j'ai une appréhension. J'ai un manque de confiance qui m'empêche d'avancer. C'est un élément important parce qu'encore actuellement, je suis bloqué par rapport à ça. C'est quelque chose que je n'ai pas exprimé dès le départ parce que ce n'était pas facile, puis il fallait que vous compreniez les éléments. Donc, je m'interroge par rapport à ce manque de confiance. Déjà, par rapport à moi-même, dans ma propre démarche et par rapport aux autres. D'ailleurs, il y a un phénomène par exemple que j'ai retrouvé à d'autres niveaux, c'est que j'ai toujours une réserve très forte, même des réticences par rapport à l'autorité. Ça, je l'ai retrouvé dès le début de ma vie professionnelle.

JPR : Est-ce qu'on ne peut pas résumer ce que vous dites, ça me fait marrer parce qu'en vous écoutant je comparais par rapport à ce que j'ai vécu moi, mais vous étiez dans une ambiance, on affirmait tellement de choses qui pouvaient résulter de cette spiritualité... On ne le disait pas de manière explicite mais c'était évident, vous avez tellement été déçu, par cette spiritualité, celle-là, vous en avez cherché une autre, peut-être une troisième, un de ses quatre, parce que vous avez été formaté à avoir le besoin d'une structuration spirituelle, moi, je dis par rapport à moi, moi c'est l'inverse, moi je suis décontracté là-dessus.

FN : Moi je trouve qu'on entend aussi une culpabilité par rapport au plaisir. Pas aujourd'hui, mais dans le discours de...

LC : Oui, tout à fait !

JPR : De ce qu'ils lui ont fait vivre, pas lui !

FN : Oui, puisque vous avez parlé de cette culpabilité et par rapport au plaisir, oui. Un choix de spiritualité, peut-être au détriment du choix du plaisir.

LC : Mais oui.

JPR : Monsieur ne s'est pas émancipé du fait qu'il doit y avoir une spiritualité. Moi, je suis sur le registre : il n'y en a pas, donc je ne suis pas frustré, mais lui, il a été formé à ça.

LC : Vous avez raison, je vais rebondir sur ce que vous dites, ce n'est pas pour ne pas répondre, je pense avoir répondu à une partie de la question.

JPR : Oui !

LC : Je vais répondre à la première. Par rapport à la sexualité, c'est sûr qu'il y avait bien une culpabilité. Elle est évidente et elle ne vient pas simplement de l'éducation, j'en suis persuadé. J'ai été frustré toute ma jeunesse jusqu'à trente ans, ce n'est quand même pas rien, et encore après ! Il y a quelque part une frustration par rapport à ce besoin évident d'une sexualité épanouie. Ça ne vient pas seulement de l'éducation, j'en suis persuadé. Alors maintenant, puisque le temps passe, je vais répondre à votre question sur des préconisations. Je n'ai pas de conseils à donner. Je n'ai pas de préconisations à faire à l'Eglise catholique. Ce que je ressens par contre, c'est que dans le catholicisme, il y a une peur de la sexualité : de la part des ecclésiastiques, les prêtres, les évêques, les frères enseignants, etc. C'est une peur qui est aussi communiquée aux fidèles. Cette peur de la sexualité, notamment de la sexualité féminine, elle a des incidences. Elle a des incidences parce que, aussi bien les ecclésiastiques, prêtres ou frères enseignants, etc., ce sont quand même des êtres humains, les sœurs religieuses aussi, je ne vais pas exclure les femmes. Donc les religieux ou les religieuses, ils ont des besoins. Quand ils n'arrivent pas à les réaliser, dans une sexualité autorisée avec des partenaires majeurs adultes consentants, il y a un risque. Je n'affirme rien, je dis simplement qu'il y a un risque de déviance. Alors ça n'explique pas tout et le célibat des prêtres n'explique pas tout non plus, puisqu'il y a tout un débat autour de l'incidence du célibat des prêtres. Un certain nombre de personnes disaient que la pédocriminalité, c'est le terme que vous employez, ou la pédophilie, c'est le terme plus communément utilisé, est liée au célibat des prêtres. Des évêques ont dit : « Non, ce n'est pas lié ! » C'est peut-être vrai, il n'y a peut-être pas que le célibat, mais il y a par contre, l'impératif de la chasteté. Que les prêtres ne soient pas mariés, ça ne change rien au fait qu'ils ont une obligation de chasteté et qu'ils ont une astreinte à ne pas être comme tout le monde au niveau des relations sexuelles. Je veux dire que c'est lourd quand même à porter. Après, l'Eglise catholique, elle fait ce qu'elle veut mais moi ce que je vois, parce que je me suis documenté, vous verrez, j'ai quand même fait un certain nombre d'inserts dans mon récit-témoignage et même de citations à partir des lectures que j'ai faites, des émissions que j'ai vues à la télévision, etc. Les témoignages d'autres personnes me laissent à penser que je ne suis pas le seul à m'interroger. Même des prêtres disent que l'Eglise, enfin les ecclésiastiques, ont un problème avec la sexualité. Historiquement, il y a cette peur de la sexualité, du péché, avec le pardon de celui-ci. Parce que, qu'est-ce qu'ils disent actuellement ? Ils disent : « On vous demande pardon » etc. Mais pardon, je veux dire, on peut pardonner, mais ça n'enlève pas ce qu'il s'est passé.

JPR : Ce que dit monsieur, grosso modo, c'est qu'ils pourraient être prêtres, tout aussi prévalents en matière spirituelle, en ayant une vie sexuelle comme tout le monde.

FN : En étant pasteur ou rabbin.

LC : C'est la spécificité catholique. Ça, c'est historique.

FN : Sur la question qui était de savoir si vous avez pu exprimer ce que vous aviez voulu dire en venant ?

LC : Oui, je vais peut-être terminer là-dessus si vous permettez, puisque vous me reposez la question. Je fais confiance à la CIASE, du fait de son indépendance. Je ne suis pas le seul, j'ai lu dans les deux témoignages qui sont sur le site internet, notamment le premier témoignage insiste sur le fait que c'est important qu'elle soit indépendante et il faut qu'elle reste indépendante, même si elle a été commissionnée.

-- Fin de l'audition --